

ANNEXE V

Demande de paiement pour PAGODA

Date de la demande de paiement <.....>

À l'attention de

<adresse du pouvoir adjudicateur>

<unité financière mentionnée dans la convention>¹

Numéro de référence de la convention: ...

Intitulé de la convention: ...

Nom et adresse de l'organisation: ...

Numéro de la demande de paiement: ...

Période couverte par la demande de paiement: ...

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, le paiement du préfinancement/de la tranche intermédiaire/du solde² au titre de la convention précitée.

Le montant demandé est [celui indiqué à l'article 4 des conditions particulières de la convention/le suivant: ...]³

Les pièces justificatives jointes sont les suivantes:

- rapport descriptif et financier intermédiaire (pour le paiement du préfinancement/des tranches intermédiaires);
- rapport descriptif et financier final (pour le versement du solde)⁴.

Le paiement est à effectuer sur le compte bancaire suivant: ...⁵.

Lors du paiement, veuillez mentionner la communication suivante: ...

Je certifie sur l'honneur que les informations contenues dans la présente demande de paiement sont complètes, sincères et exactes, que les coûts exposés peuvent être considérés comme éligibles conformément aux dispositions de la convention et que la présente demande de paiement est étayée par des pièces justificatives susceptibles de faire l'objet d'un contrôle.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

<signature>

¹ S'il y a lieu, envoyer une copie de la présente lettre à la délégation de l'Union européenne mentionnée à l'article 5 des conditions particulières de la convention.

² Biffer les mentions inutiles.

³ Biffer la mention inutile.

⁴ Biffer les éléments inutiles.

⁵ Indiquer le numéro de compte mentionné sur la fiche d'identification financière annexée à la convention. En cas de changement de compte bancaire, remplir et joindre une nouvelle fiche en utilisant le formulaire prévu à cet effet.

N.B.: les tranches de préfinancement, les tranches intermédiaires et le versement du solde sont subordonnés à l'approbation de la demande de paiement, accompagnée d'un rapport intermédiaire ou final (voir les articles 19 et 26 des conditions générales de la convention).